

SÉANCE DU 8 JUILLET 2021
CONVOCATION DU 5 JUILLET 2021

Le 8 Juillet 2021, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappel-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme GELEZ, M ROCHE, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, M GOHIER, Mme DELATRE, M HENRIQUET, M BOUVRY, M. BAERT

EXCUSÉ AYANT DONNÉ POUVOIR :

M CHACORNAC à M CHOCRAUX
M OLIVE à M ROCHE
Mme PERAL à Mme DA SILVA MARTINS
Mme BROUTIN à Mme CARNEAU
Mme SINIARSKI à Mme DELATRE
Mme THELLIER-CUVELIER à Mme GELEZ

ABSENTS :

M LAGANGA
Mme DELTOUR

Secrétaire de séance : M François HENRIQUET

DÉLIBÉRATION N°31/2021

Revalorisation des tarifs des services périscolaires.

Vu le décret n°2006-753 du 29 juin 2006,

Vu les tarifs suivants :



	Prix actuel Cappellois	Prix actuel extérieurs	Prix revalorisé Cappellois	Prix revalorisé extérieurs
Repas scolaire	3,55 euros	4,55 euros	3,95 euros	4,95 euros
Restauration scolaire sans fourniture de repas	2,16 euros	2,66 euros	2,16 euros	2,66 euros
Garderie A dès 16h30	2,16 euros	2,66 euros	2,25 euros	2,75 euros
Garderie B après l' étude	1,10 euros	1,60 euros	1,15 euros	1,65 euros
Étude	2,40 euros	2,90 euros	2,45 euros	2,95 euros
Retard Garderie	3 euros par tranche de 15 min	3 euros par tranche de 15 min	3 euros par tranche de 15 min	3 euros par tranche de 15 min

Monsieur le Maire, suite à l'avis de la Commission affaires scolaires et péri-scolaires, propose de faire évoluer les tarifs des services péri-scolaires comme détaillés ci-dessus.

Il précise que ce tarif sera applicable jusqu'au 31 décembre 2021 avant l'application d'une tarification en fonction du quotient familial.

Ceci exposé, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix (17 voix pour) les nouveaux tarifs des services périscolaires.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCAUX



DATE DE PUBLICATION : 12/07/2021

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 12/07/2021